

AESH : on continue

Toutes et tous en grève le 5 avril 2022!

Depuis un an, la mobilisation des AESH ne cesse de s'amplifier. Des milliers de collègues se sont mis·es en grève et sont descendu·es dans la rue sur l'ensemble du territoire, s'imposant dans le débat public et dans l'agenda du ministère de l'éducation nationale. Alors que le ministre Blanquer n'avait rien prévu pour les AESH dans le cadre du Grenelle de l'éducation, il a dû concéder la mise en place d'une grille de salaire nationale qui est cependant bien éloignée des attentes salariales des AESH.



Le 5 avril, on continue :

- ✓ **pour nos salaires,**
- ✓ **pour un statut,**
- ✓ **pour défendre l'école inclusive !**



Ces augmentations misérables de salaire sont loin de nous satisfaire. Si le ministère pensait calmer notre colère avec quelques dizaines d'euros c'est un pari raté tant cette revalorisation n'est pas à la hauteur des enjeux : sortir 129 000 AESH de la précarité. Les temps incomplets imposés font que la majorité d'entre-nous vivons sous le seuil de pauvreté ; d'une académie à l'autre le temps de travail ne correspond pas à une même quotité.

Et l'indemnité REP ?

Face aux refus du ministère d'accorder l'indemnité REP/REP+ pour les AESH exerçant en éducation prioritaire, une centaine de collègues, accompagnés par SUD éducation, ont attaqué leur employeur au tribunal administratif. Les dossiers sont en cours d'instruction. Si une décision victorieuse était prise, elle s'appliquerait à toutes et tous !

éducation
Sud
Union
syndicale
Solidaires

Cette question des salaires et du temps de travail est indissociable de celle du statut. Les CDD de trois ans et la CDisation au bout de 6 ans ne représentent pas des avancées comme le claironne le ministère. Pour SUD éducation, il s'agit plutôt d'une précarité structurelle. Nos compétences et notre expérience professionnelle doivent être reconnues !

C'est une question de choix budgétaire : un statut pour les 129 000 AESH ne représenterait qu'une augmentation de 0,27% du budget de l'éducation nationale. Quand on sait que le ministre Blanquer a rendu des millions d'euros depuis le début de son mandat...

Cette reconnaissance professionnelle est indispensable à la réussite de l'école inclusive que SUD éducation défend sans détour. Mais sans moyens elle n'est qu'un slogan : il faut des postes, de l'argent, de la formation ! À l'inverse, pendant ces 5 dernières années, l'accompagnement des élèves en situation de handicap est devenu un enjeu comptable : le ministère cherche à rentabiliser les moyens existants avec la mise en place des PIAL, outil d'une mutualisation à marche forcée.

SUD éducation revendique :

- +400 euros pour les plus bas salaires et la reconnaissance d'un temps plein à 24h d'accompagnement pour les AESH ;
- l'attribution de l'indemnité REP/REP+ ;
- un statut de la Fonction publique pour les AESH et la création d'un nouveau métier d'éducatrice scolaire spécialisée ;
- des moyens pour l'école inclusive, l'abandon des PIAL et de la logique de mutualisation ;
- des moyens pour une politique de formation initiale et continue ambitieuse ;
- la création de brigades de remplacement.

SUD éducation, aux côtés de l'intersyndicale, appelle les AESH, et l'ensemble des personnels, à se mettre massivement en grève le mardi 5 avril 2022, pour gagner sur ces revendications.

Le rapport de force doit s'amplifier pour faire céder le ministère ! SUD éducation appelle les AESH à se réunir en assemblée générale pour préparer localement cette grève.

Un préavis de grève est déposé et nous avons mis en place une caisse de grève en ligne.

